Note sur quelques cas exceptionnels de pilosisme

PAR J.-A. BATTANDIER.

1° **Coleostephus Myconis** Cassini. — Cette plante est toujours décrite comme glabre et l'est en effet; j'en ai pourtant récolté à Jemmapes, dans la province de Constantine, un pied couvert d'un revêtement abondant de poils rubannés multicellulaires, identiques à ceux des variétés poilues du *Leucanthemum vulgare* Lamk. Cette remarquable similitude de poils vient corroborer les rapports entre les *Coleostephus* et les *Leucanthemum* déjà signalés par John Briquet dans la flore des Alpes maritimes et par moi dans la flore de l'Algérie. Cet indument est assez abondant pour donner une teinte grise à l'échantillon, surtout sur les tiges, les feuilles voisines des capitules et les écailles du péricline. Je ne vois sur cet échantillon aucune trace de parasitisme ou de maladie qui puisse être cause de cette anomalie.

2° **Leucanthemum Fontanesii** Boissier et Reuter. — J'ai cueilli autrefois à Guerrouch, au-dessus de Djidjelli, un échantillon de cette espèce, ordinairement glabre, abondamment couvert de poils glanduleux pluricellulaires, dressés. En examinant avec soin cette plante aux environs d'Alger, on y trouve, malgré son aspect glabre, quelques rudiments des poils devenus abondants et très développés dans la plante de Guerrouch. Ce pilosisme paraît dû à une influence de milieu. On voit de même sur le Djebel Bir en Khroumirie, le *Daucus laserpitioides* Desf., plante glabre, se recouvrir d'un indument abondant de poils courts.

3° **Linum corymbiferum** Desf. — J'ai trouvé de cette espèce glabre, sauf quelques cils sur le bords des feuilles, des échantillons parfaitement velus, dans un fossé très humide du marais de la Rassauta près d'Alger.

4° **Thymus candidissimus** Batt. — Soc. bot. Fr., 1899, p. 287. J'ai probablement eu tort de décrire comme espèce cette plante dont un seul spécimen est connu. C'était plutôt un très remar-

quable cas de pilosisme du *Thymus coloratus* Boissier et Reuter, dans lequel les cils des dents de la lèvre inférieure, si constants dans tout le genre, ont été remplacés par le tomentum blanc qui recouvre tout le haut de la plante.

5° **Cerastium atlanticum** Durieu. — Cette espèce ordinairement à peu près glabre, offre dans les gorges de la Chiffa et près de Médéa une variété très velue, rapportée à tort par moi, dans la Flore de l'Algérie, au *C. vulgatum* L., comme variété *longipes*.

6° **Teucrium flavum** L. — Cette espèce qui a ses feuilles presque toujours glabres en Algérie et en Tunisie, les a généralement velues en Europe.

Les causes écologiques du pilosisme sont assez variées et peut-être encore insuffisamment connues.

Souvent les poils protègent les stomates contre l'occlusion par l'eau provenant de la rosée ou de brouillards trop aqueux.

Ce besoin de protection des stomates s'accorde avec la plupart des cas de pilosisme cités ci-dessus, avec les changements saisonniers de l'indument de certaines plantes (voir ce Bulletin, 1909, session extraordinaire en Tunisie, p. XXXIX) et aussi avec ce fait que beaucoup de plantes deviennent plus velues en montagne. D'autre part il existe beaucoup de variations de pilosisme que l'on ne saurait attribuer à de telles causes.

Les revêtements pileux, immobilisant de l'air mauvais conducteur et servant d'écran contre les rayons solaires, modèrent dans une certaine proportion l'évaporation et les trop grandes variations de température; aussi voit-on beaucoup de plantes très velues dans les sables désertiques : *Niclouxia Saharæ* Batt., *Lasiopogon muscoides* Cassini, *Brocchia cinerea* Vis., etc.

S'il répugne d'admettre la production d'organes en vue de causes finales, on peut tout aussi bien considérer les variétés glabres comme ayant perdu leurs poils devenus inutiles (atrophie par non usage). Cela semble bien le cas pour le *Leucanthemum Fontanesii*.

Tous ces cas de pilosisme sont conservés dans mon herbier.

Nota. — Le *Chrysanthemum gætulum* décrit dans ce Bulletin, 1922, p. 214, a été abondamment retrouvé au Maroc par M. le professeur Maire.